

LA STRATÉGIE 2011-2016 POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES ET LE PROJET DE LOI-CADRE

**Rencontre entre le MAMROT et des représentants de Mashteuiatsh et d'Essipit
Le 6 mars 2012, à Mashteuiatsh**

Étaient présents :

Laurent Bégin, vice-chef et responsable des affaires extérieures, Mashteuiatsh
Nelson Robertson, conseiller aux affaires extérieures, Mashteuiatsh
Vicky Robertson, conseillère en aménagement du territoire, Mashteuiatsh
Hélène Boivin, coordonnatrice des affaires politiques et des consultations, Mashteuiatsh
Marc Saint-Onge, conseiller en ressources naturelles et territoire, Essipit

Linda Morin, sous-ministre adjointe aux Territoires, MAMROT
Jean Gagnon, coordonnateur aux affaires autochtones, MAMROT
Gilles Gauthier, direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean, MAMROT

Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- Les deux communautés innues, tout comme toutes les autres communautés membres de l'APNQL, ont reçu du ministre, en mars 2011 et en novembre 2011, une lettre les invitant à rencontrer le ministère;
- Les deux communautés participent aux CRÉ des régions administratives où elles sont situées, mais elles précisent qu'elles tiennent à être consultées séparément à titre de premières nations. C'est aussi la position du gouvernement;
- Les communautés soumettent qu'elles devraient aussi pouvoir participer aux CRÉ des régions administratives où se trouvent des territoires qu'elles revendiquent;
- Les communautés demandent que l'obligation de consulter les premières nations soit inscrite à la Stratégie;
- Le MAMROT souhaite avoir un lieu de rencontre avec les communautés autochtones dans le déploiement de la stratégie. Un contact a été établi avec l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) à ce sujet, lors d'une rencontre avec le grand chef en novembre 2011. Toutefois et en vue de maintenir une cohabitation harmonieuse sur le terrain, la mise en place de mécanismes d'échange et de prise en compte des préoccupations des autochtones au bon niveau, devra faire l'objet d'une réflexion chez les Innus comme au gouvernement. Les communautés autochtones sont invitées à prendre part à la stratégie et comme elle vise notamment une action gouvernementale mieux adaptée et plus cohérente dans les régions, il apparaît souhaitable d'avoir, dans le contexte de la décentralisation, une interface entre les communautés et les instances gouvernementales concernées en régions (CAR) et les CRÉ;
- Les représentants innus souhaitent être informés des sujets discutés à la CAR et avoir la possibilité d'y être interpellés;
- Les représentants de Mashteuiatsh et d'Essipit expriment une préoccupation à l'endroit des planifications relatives au territoire et en particulier à l'endroit de la cohérence à établir entre celles-ci : les schémas d'aménagement et de développement des MRC, la planification du territoire public et les préoccupations des autochtones à leur sujet, dans l'esprit de l'arrangement prévu en la matière (« la participation réelle aux décisions ») à l'entente de principe signée entre le gouvernement et les Innus dans le cadre des négociations territoriales globales (EPOG). Le développement de la villégiature constitue un élément particulièrement important pour les représentants innus;
- La subsidiarité est aussi une préoccupation des Innus, notamment dans la gestion du patrimoine culturel innu;

Une analyse préliminaire effectuée par le personnel administratif de Mashteuiatsh est remise au MAMROT. Ils ont mentionné au MAMROT notamment qu'ils auraient souhaité que le principe # 6 de l'article 5 du PL 34 se retrouve plutôt au premier rang. Un document final sera transmis au MAMROT aux fins des discussions à venir.

Nous sommes toujours en attente de ce document.

SMT
2012-03-26